ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel XXXVI - 1980 12eme année



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédacteur en chef : Jean-Paul CAYPHAS
« La Brasserie »
rue Basse, 14, 1460 Ittre
Tél. 067/64.68.32

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Comité de rédaction : Alphonse BOUSSE, Marquis Olivier de TRAZEGNIES d'ITTRE, Joseph DOUMONT, Georges GILMANT, Pierre HOUART, Edmond RUSTIN.

Présentation : Catherine CAYPHAS.

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 à 1977 : 120 frs l'année (3 numéros)
Pour 1974 et 1979 : 150 frs
Pour 1978 : 200 frs

Pour 1980 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : 150 frs
Abonnement de Soutien : 250 frs
Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

La reproduction des textes et illustrations est interdite sans autorisation.

MEMBRES D'HONNEUR (deuxième liste)

Monsieur Pierre BARBIER, Ittre.
Monsieur Martel CATALA, Virginal.
Madame Joseph CAYPHAS, Ittre.
Le Notaire Michel CAYPHAS, Lessines.
Monsieur Jean DEBUYST, Tubize.
Monsieur Paul DE LAEY, Bruxelles.
Monsieur Modeste DEMARET, Haut-Ittre.
Le Marquis Olivier de TRAZEGNIES d'ITTRE, Corroy-le-Château.
Madame Odile DUJARDIN, Ittre.
Monsieur Guy DUMASY, Bruxelles.
Monsieur et Madame Pierre GILLIS, Nivelles.
Monsieur et Madame Jacques GIVRON, Virginal.
Madame Madeleine GODEAU, Couillet.
Monsieur et Madame Louis GOOSSENS, Tubize.
Le Professeur et Madame Paul-Jacques KESTENS, Herverlee.
Monsieur et Madame Pierre LIENART, Ittre.
Mademoiselle Marie-José MEEUS, Bruxelles.
Monsieur Marcel SEGHERS, Virginal.
Monsieur et Madame Claude SERVENAY, Ittre.

Le Docteur et Madame Paul TAMIGNIAU, Libin.
La Société UNERG, Tubize.
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre.
Le Notaire et Madame Edwin VAN LAETHEM, Bruxelles.

MEMBRES DE SOUTIEN (deuxième liste)

Monsieur et Madame Serge ALBERT, Braine-le-Comte.
Les ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME, Bruxelles.
Monsieur et Madame Florent BALLANT, Ittre.
Le Docteur et Madame Jacques BEGHIN, Braine-le-Château.
Le Docteur et Madame Robert BEGHIN, Virginal.
Monsieur Yvon BETTE, Ittre.
La BIBLIOTHEQUE ROYALE ALBERT Ier, Bruxelles.
Le Notaire André BINARD, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Adolphe BORMS, Braine-le-Château.
Monsieur et Madame Alphonse BOUSSE, Ittre.
Mademoiselle Colette BOUTE, Bruxelles.
Monsieur Jean-Pierre BREVIERE, Solre-sur-Sambre.
Monsieur et Madame Robert CANART, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame Marcel CARRIER, Bruxelles.
Madame Robert CHAINNIAUX, Tubize.
Monsieur Maurice CHALLET, Braine-le-Château.
Monsieur Maurice COGNEAU, Virginal.
Monsieur Raoul CONARD, Saint-Denis-Westrem.
Monsieur Jules COUTURIAUX, Tubize.
Le CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles.
Monsieur Albert DEBRULLE, Haut-Ittre.
Monsieur Marcel DE COOMAN, Ronquières.
Monsieur Claude DEHULLE, Nivelles.
Madame Eugène DEJEAN, Bruxelles.
Monsieur Omer DEKETELBUTTER, Virginal.
Madame R. DE KOSTER, Braine-l'Alleud.
Monsieur Yves DELANNOY, Petit-Enghien.
Monsieur et Madame Gaston DELHOUX, Ittre.
Monsieur et Madame Raoul DEMOULIN, Ittre.
Monsieur René DENYS, Rebecq-Rognon.
Monsieur Lucien DEPRET, Tournai.
Le Marquis Jean-Claude de TRAZEGNIES d'ITTRE, Dompierre-sur-Mer (France).
Monsieur Raymond DETRY, Virginal.
Monsieur et Madame André DEWULF, Virginal.
Monsieur Fernand DUBOIS, Braine-le-Comte.
Le Comte et la Comtesse Axel du MONCEAU de BERGENDAL, Ittre.
Monsieur et Madame Jean-Marie ENGLEBERT, Haut-Ittre.
Monsieur Raymond FRANCK, Bruxelles
Madame Martha GARCET, Lomprez.
Monsieur et Madame Christian GERVY, Braine-l'Alleud.
Monsieur et Madame Gustave GERVY, Ittre.
Monsieur et Madame Jean-Marie GERVY, Ittre.
Monsieur et Madame Raoul GODFRAIN, Bruxelles.
Madame René GOFFIN, Bruxelles.
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Ittre.
Madame Marie-Louise GREER, Tubize.
Monsieur et Madame Jean GREGOIRE, Ittre.
Monsieur et Madame Jean HAINE, Waterloo.
Monsieur Raymond HORBACH, Nivelles.
Monsieur et Madame Roger HUNIN, Couture-Saint-Germain.
Madame Anne-Marie JEUNIEAU, Nivelles.
Monsieur et Madame Robert JOIRIS, Ittre.
Le Vicomte et la Vicomtesse JOLLY, Maransart.

Le Vicomte et la Vicomtesse Réginald JOLLY, Ittre.
Monsieur Daniel LACROIX, Virginal.
Madame Paul LAMBEAU, Ittre.
Monsieur et Madame Yvon LAMBERT, Ittre.
Madame Martine LAURENT, Famillleureux.
Monsieur Claude LECLERCQ, Braine-l'Alleud.
Monsieur et Madame Raoul LEKIME, Ittre.
Monsieur et Madame Joseph LOBET, Ittre.
Madame Marie LONNOY, Lillois-Witterzee.
Monsieur William MAELSTAF, Coxyde.
Monsieur et Madame André MEURANT, Ittre.
Monsieur et Madame Ivan MOENS, Tervuren.
Les MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, Bruxelles.
Mademoiselle Anne-Elisabeth NEVE de MEVERGNIES, Theux.
Le Docteur Marcel PATTE, Ittre.
Le Président Emérite à la Cour d'Appel et Madame Albert PIERART, Bruxelles.
Monsieur Luc PIERQUIN, Ath.
Monsieur et Madame Jean-Marie PIERRARD, Bruxelles.
Monsieur Denis POULAINT, Virginal.
Monsieur et Madame Louis QUERTENMONT, Ittre.
Monsieur Georges SOMVILLE, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Joseph TAMIGNIAU, Ittre.
Monsieur Robert TOURNEUR, Hautrage.
Monsieur et Madame UJHAZI, Hennuyères.
Madame Gilta VALLOIS, Ittre.
Monsieur Harold VAN CAMPENHOUT, Virginal.
Monsieur Arthur VAN HEMELRYCK, Tubize.
Madame Jules WILMOTTE, Gesves.

* * *



FERMES ANCIENNES A ITTRE

APRES l'article traitant de six fermes d'Ittre et de Virginal, le lecteur trouvera ici quelques notes historiques sur cinq autres fermes d'Ittre. Le Fresnoy et Rosémont appartenaient au seigneur d'Ittre. Le Sart, au seigneur de Fauquez. La Drugnode, après avoir appartenu aux d'Ittre jusqu'en 1500 environ, passe entre les mains de nombreux propriétaires. La Tour fit partie, durant tout l'Ancien Régime, des possessions du Chapitre de Sainte-Gertrude à Nivelles.

Les terres de la Drugnode, du Fresnoy et de Rosémont se situent sur la zone la plus fertile du village. Le Sart et la Tour jouissent également d'une très bonne situation.

Comme les six fermes décrites l'an passé, toutes ces fermes étaient exploitées en faire-valoir indirect, c'est-à-dire données à bail à des censiers qui fournissaient, chaque année, un « *rendage* » fixe, le plus souvent le 30 novembre, à la Saint-André.

Souvent, le fermier exploitait également quelques parcelles dont il était propriétaire. Le métayage, système où le fermier partage les fruits de la récolte avec le propriétaire, n'était pas employé à Ittre, tout au moins dans les grandes exploitations.

LA DRUGNODE

La ferme de la Drugnode, située à 3.300 m au Sud de l'église, était la plus grande ferme d'Ittre sous l'Ancien Régime. Elle est déjà citée en 1374 dans le livre des fiefs relevant du duché de Brabant.

L'orthographe du nom de la ferme varia fréquemment au cours des siècles : *Drughenode, Druggenode, Drugenode, Landrighenaude, Drugenrode, Drugghenrode, Drignode, Drugnaude, Drugnoode,* et *Drugnode* (en wallon : *èl Drignoude*).

La Drugnode, avec la Marlière, fit partie du patrimoine de la famille d'Ittre jusqu'au début du 16e siècle. Elle constitua ensuite un manoir seigneurial distinct. C'est vers 1450 que la Drugnode échoit à Thomas d'Ittre, frère d'Englebert, seigneur du village. Sa fille Marie transmet alors le bien à la famille de Bornival. En 1537, à la mort de Catherine de Bornival, la Drugnode devient un fief séparé de la seigneurie d'Ittre et relève elle-même du duché de Brabant.

Elle passe ensuite jusqu'à la fin de l'Ancien Régime à différentes familles, notamment les Vander Aa, d'Armstorff, Maelcote, Preudhomme et Huysman de 1686 à 1860 environ.

Au creux du vallon de la Basse-Hollande, la ferme de la Drugnode,
← *ancien fief, ancien manoir, est déjà citée en 1374.*



La cense de la Drugnode a conservé un harmonieux corps de logis du 16e siècle.

Le corps de logis de la ferme, formant un angle droit, prolongé par l'écurie, daterait des années 1560. Les autres bâtiments s'échelonnent du 17e au 20e siècle. L'étable est typique du 19e siècle et la partie moderne du corps de logis fut reconstruite en 1912.

La superficie de la ferme comprenait :

— en 1763 (d'après les documents du dénombrement fiscal) : 101 ha, dont dont 74 ha de terres labourables et 27 ha de prairies;

— en 1860 : 76 ha;

— en 1980, elle comprend 66 ha dont 45 ha de terres de culture et 21 ha de prairies.

En 1763, la cense comptait 20 bêtes à cornes et 158 bêtes à laine.

La ferme appartient actuellement au Comte Etienne de Lichtervelde et est exploitée par M. et Mme Joseph Tamigniau.

LE FRESNOY

La ferme du Fresnoy, déjà citée en 1440, est située à 1.600 m au Sud de l'église. On trouve également plusieurs orthographes à son sujet : *Franoit, Frênoit, Frénoy, Fraisnois, Freisnois* et *Fresnoy.*

Les bâtiments actuels de la ferme datent des 18e, 19e et 20e siècles.

La superficie de la ferme se chiffrait :

— en 1652, à 58 ha dont 45 ha de terres, 6,5 ha de jardins et 6,5 ha de pachis et aulnois ;

— en 1763 (dénombrement fiscal), à 58 ha dont 41 ha de terres labourables et 17 ha d'herbages ;

— en 1777 (bail de location), à 59 ha ;

— en 1785 (mesurage), à 61 ha (les mesurages plus précis du milieu et de la fin du 18e siècle dus à des géomètres arpenteurs firent en général apparaître une surface plus grande des parcelles mesurées) ;

— en 1860, à 60 ha ;

— actuellement, la ferme comporte 47 ha, dont 30 ha de terres de culture et 17 ha de prairies.

En 1763, la cense comptait 16 bêtes à cornes et 135 bêtes à laine.

L'évolution des rendages (fermages) peut s'établir comme suit :

— en 1677 : 350 florins ;

— en 1734 : 500 florins ;

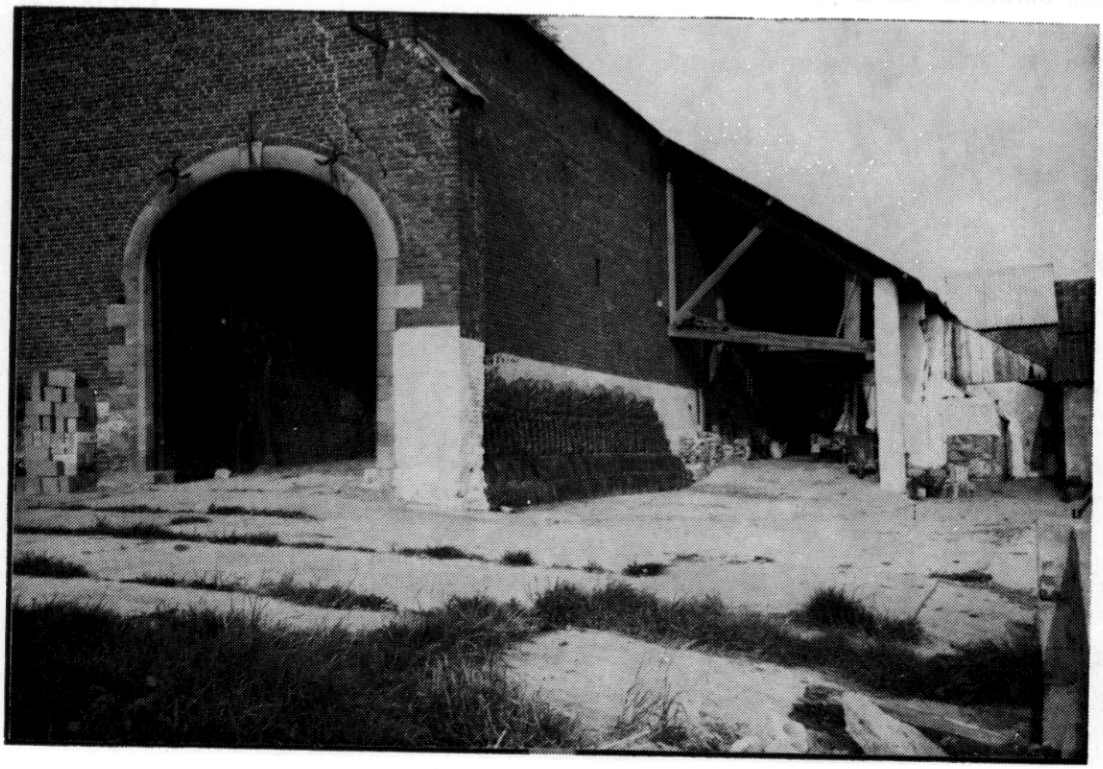
— en 1740 : 516 florins ;

— en 1746 : 550 florins ;

— en 1749 : 735 florins ;

— en 1778 : 1.050 florins.

A la grange monumentale du Fresnoy est adossée un vieux « tchèri ».



Vers 1657, au temps où une partie du rendage est encore dû en nature, le censier livre chaque année au seigneur d'Ittre 50 livres de beurre, 2 muids de froment, 3 moutons et 10 livres de sucre. Rappelons que la transformation d'un rendage partie en argent, partie en nature en un rendage exclusivement en argent est acquise vers 1750 dans les censes du seigneur d'Ittre et vers 1700 dans celles du seigneur de Fauquez.

Le premier bail de location conservé aux Archives de l'Etat à Namur dans le Fonds de Corroy-le-Château date de 1659.

Un bail de 1777 détaille particulièrement le soin à apporter à la bonne conservation des prairies. Le censier veillera à « *arracher et extirper toutes les ronces, les épines, les joncs et les autres mauvaises plantes qui pourraient empescher la croissance de la bonne herbe. Il faut les démateriner en temps et saison, abattre tous les bousins, vider et nettoyer tous les fossés et rigoles qui sont sur et alentour desdites pâtures. Et ceci au moins trois pendant le terme* » (9 ans).

Des plantations de saules ou d'arbres fruitiers doivent être régulièrement faites par le fermier « *sur et alentour des héritages* » et à partir de 1777 par un ouvrier choisi par le seigneur mais à charge du fermier.

Tous les baux mentionnent également que le fermier doit remplacer tout arbre fruitier mort ou dépérissant à raison de deux nouveaux plants par arbre manquant.

M. et Mme Charles Van Landuyt sont propriétaires et exploitants de la ferme.

Les bâtiments de la ferme de Rosémont présentent de beaux volumes architecturaux.





Le corps de logis de Rosémont, tout empreint d'harmonie et d'équilibre.

ROSEMONT

La ferme de Rosémont (autrefois *Roozemont, Roosemont*) est située à 600 m au Nord-Ouest de l'église. Ce nom aurait été donné par les Rifflart, seigneurs d'Ittre depuis 1561, en souvenir de leur terre de Rosée dans le comté de Namur.

Les bâtiments de la ferme datent des 17e, 18e ,19e et 20e siècles.

Les étables ont été démolies et réédifiées en 1779 (date faite en briques dans un pignon) pour la somme de 700 florins.

La cense de Rosémont comprenait :

— en 1652 : 39 ha dont 30 ha de terres labourables, 3 ha de jardins, prés et closières et 6 ha de bois;

— en 1763 (dénombrement fiscal) : 47 ha dont 38 ha de terres de culture et 9 ha d'herbages;

— en 1860 : 53 ha;

— en 1980, la ferme comporte 92 ha dont 66 ha de terres de culture et 26 ha de prairies.

Le 1er mars 1756, le seigneur d'Ittre, qui avait auparavant acheté la cense de Han toute proche à J. Hallot, en annexe une partie à la ferme de Rosémont, soit environ 10 ha. Cette annexion sera constatée dans le dénombre-

Dominant les lieux, l'antique ferme du Sart veille sur un carrousel de vallées. →

ment fiscal de 1763 et rappelée dans le bail de 1768. Le reste est incorporé au domaine du seigneur. Les bâtiments de la cense de Han n'existent plus en 1777.

En 1763, le nombre de bêtes à cornes dans la ferme s'élève à onze. Il n'y a pas de moutons.

Evolution des rendages :

— 1740 : 346 florins;
— 1746 : 350 florins;
— 1752 : 490 florins;
— 1757 : 535 florins;
— de 1770 à 1780 : 620 florins.

Vers 1657, le fermier remet au seigneur d'Ittre 80 livres de beurre, 2 moutons et 10 livres de sucre.

Le premier bail de location conservé dans le Fonds de Corroy-le-Château date de 1652. Le seigneur d'Ittre autorise en général le fermier de Rosémont à laisser pâturer ses bêtes dans le bois d'Ittre .Il précise, dans certains baux de quelles bêtes il s'agit. Tantôt, ce seront « *les bêtes à cornes sauf les jeunes tailles de 4 ans* » (en 1657), « *les porcs avec ceux du seigneur* » (1671) ou « *les chevaux sauf les jeunes tailles de 3 ans, bien entendu point d'autres bêtes* » (1698).

Plusieurs fois dans les baux, le seigneur d'Ittre retient des parcelles à son usage personnel. En 1657, il se réserve « *ce qu'il a fait enfermer de palissades* » et en 1671 « *ce qu'il a désigné pour faire agrandir son parc* ».

La ferme est la propriété de Mlle Isabelle de Geradon et est exploitée par M. et Mme Victor Delestienne.

LE SART

La ferme du Sart est située à 1.500 m à l'Ouest de l'église.

Le Sart formait autrefois une seigneurie particulière. Plusieurs diplômes du 13e siècle mentionnent des seigneurs du nom du Sart. Elle fut rattachée par après au domaine des familles d'Ittre et de Fauquez. Le contentieux du titre de seigneur du Sart constitua longtemps un sérieux litige entre les seigneurs d'Ittre et de Fauquez. Finalement la transaction du 26 avril 1653 prévoit que seul le seigneur de Fauquez — qui possédait déjà la ferme au 16e siècle — pourra dorénavant porter seul le titre de seigneur du Sart. Un petit bâtiment de la ferme surmonté d'une girouette rappelait jusqu'il y a quelques dizaines d'années les anciennes prérogatives seigneuriales.

Le corps de logis de la ferme date de 1730 (date gravée dans une pierre). Les autres bâtiments ont été construits aux 18e, 19e et 20e siècles.

Au soleil levant, les bâtiments du Sart s'étagent au gré de la colline. →





La superficie de la ferme s'élevait :
— en 1724 (d'après un dénombrement seigneurial), à 53 ha;
— en 1763 (dénombrement fiscal), à 51 ha dont 31 ha de terres labourables et 20 ha d'herbages;
— en 1860, à 50 ha;
— actuellement, la ferme comporte 45 ha dont 20 ha de terres de culture et 25 ha de prairies.

En 1763, la ferme compte 18 bêtes à cornes et pas de moutons.

Evolution des rendages :
— en 1694 : 180 florins;
— en 1700 : 192 florins;
— en 1711 : 224 florins;
— en 1748 : 300 florins;
— en 1759 : 450 florins.

La ferme appartient à la s.a. Ostyn-Marke et M. et Mme Simon Van Drom en sont les exploitants.

LA TOUR

La ferme de la Tour se situe à 1.400 m au Sud-Est de l'église. Elle fit autrefois partie du Chapitre de Nivelles qui la posséda, ainsi que la petite ferme Gilbode à Fauquez, jusqu'à la fin du 18e siècle. Des bornes gravées aux armes de Sainte-Gertrude, la crosse abbatiale, délimitaient (et délimitent encore par endroit) ses terres.

Les bâtiments de la ferme furent reconstruits à partir d'éléments des 17e et 18e siècles dans la première moitié du 19e siècle et au 20e siècle. La grange date de 1823.

Une vieille tour carrée qui donna son nom à la ferme se voyait encore en 1860. Elle devait se situer, ainsi que le corps de logis, au centre de la cour actuelle.

Au croisement des rues de Gaesbecq et de Baudemont, une jolie chapelle en pierre bleue, de style classique, fut érigée par le fermier de la Tour, Léopold Wautier-Bauthier. Au sommet de la chapelle sont gravés des instruments agricoles.

La superficie de la ferme était :
— en 1787 (état des biens religieux) : de 60 ha dont 42 ha de terres de culture et 18 ha de prairies;
— en 1860 : de 87 ha;
— actuellement, la ferme comprend 64 ha dont 40 ha de terres de culture et 24 ha de prairies.

La ferme comptait en 1763 15 bêtes à cornes et 125 bêtes à laine.

Le rendage était en 1787 de 832 florins.

La ferme appartient actuellement à Mlle Isabelle de Geradon et est exploitée par M. et Mme Louis Quertenmont.



Ainsi devait s'élever la très ancienne tour qui donna son nom à la ferme.
(Dessin à la plume de Catherine Cayphas)

(Photographies de l'auteur.)

Jean-Paul CAYPHAS

Sources :

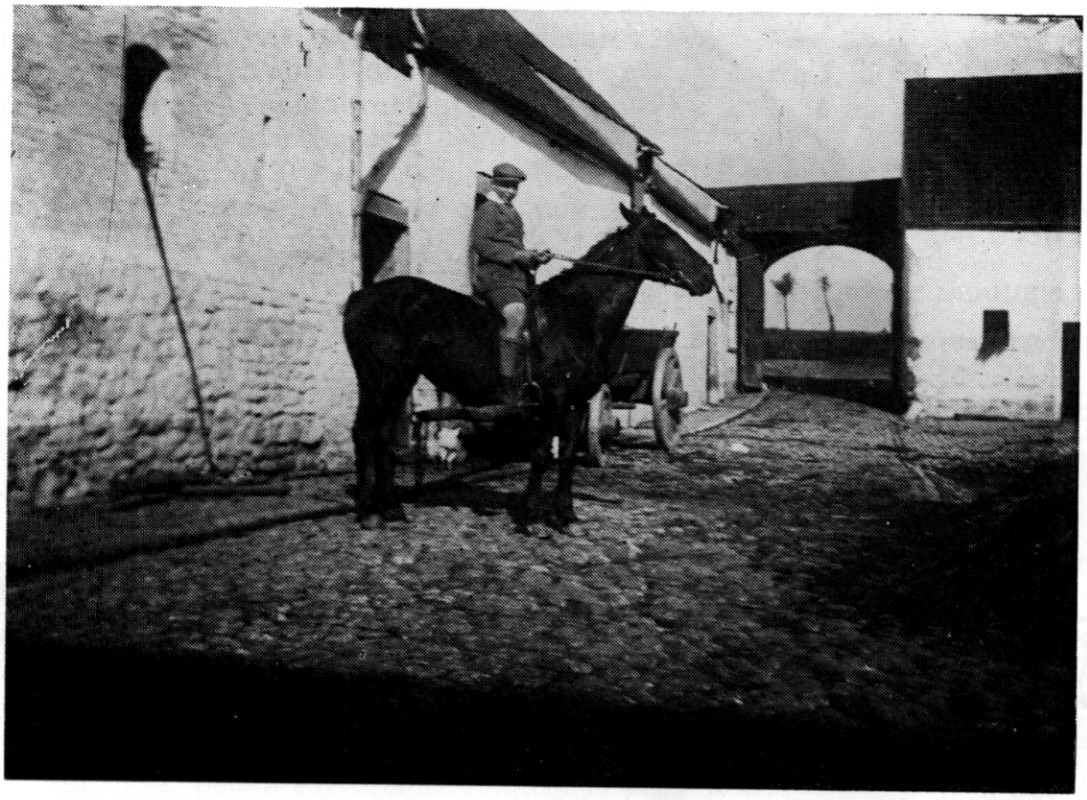
— STROOBANT, abbé Corneille, Notice historique et généalogique sur les seigneurs d'Ittre et de Thibermont dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. II,* Anvers, 1844.

— TARLIER Jules et WAUTERS Alphonse, Géographie et histoire des communes belges, Canton de Nivelles, Bruxelles, 1860.

— DELAUNOIS Solange, Structure agricole d'un village brabançon à la fin de l'Ancien Régime : Ittre, Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.C.L., Louvain, 1967.

— Le Patrimoine Monumental de la Belgique, vol. 2, Province de Brabant, Arrondissement de Nivelles, Liège, 1974.

— Archives de Corroy-le-Château.

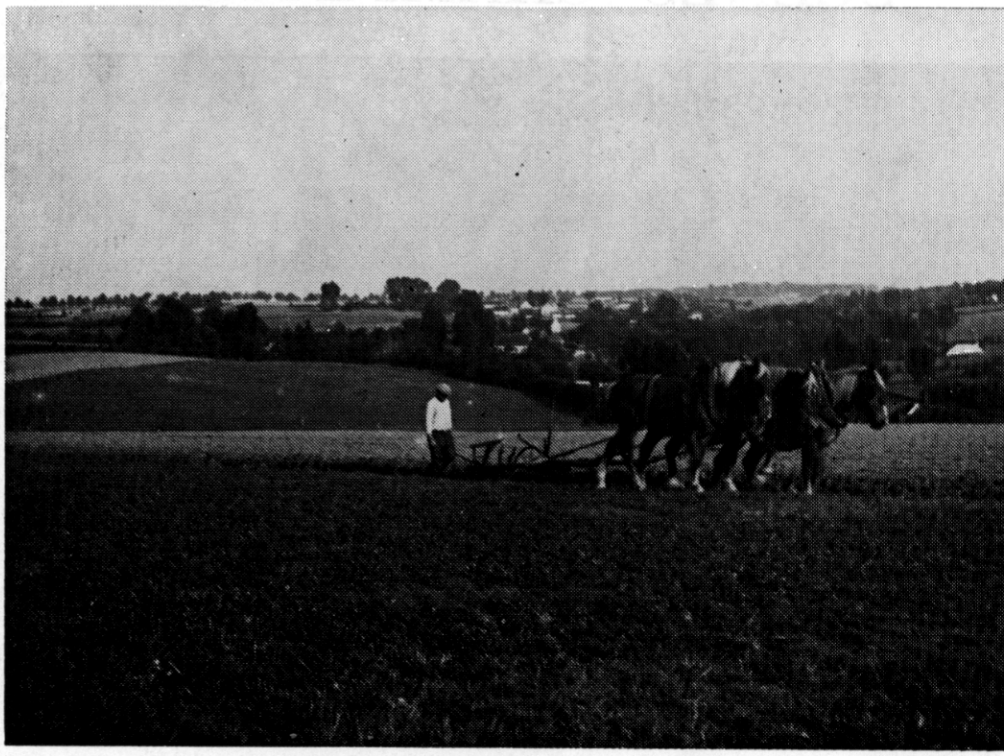


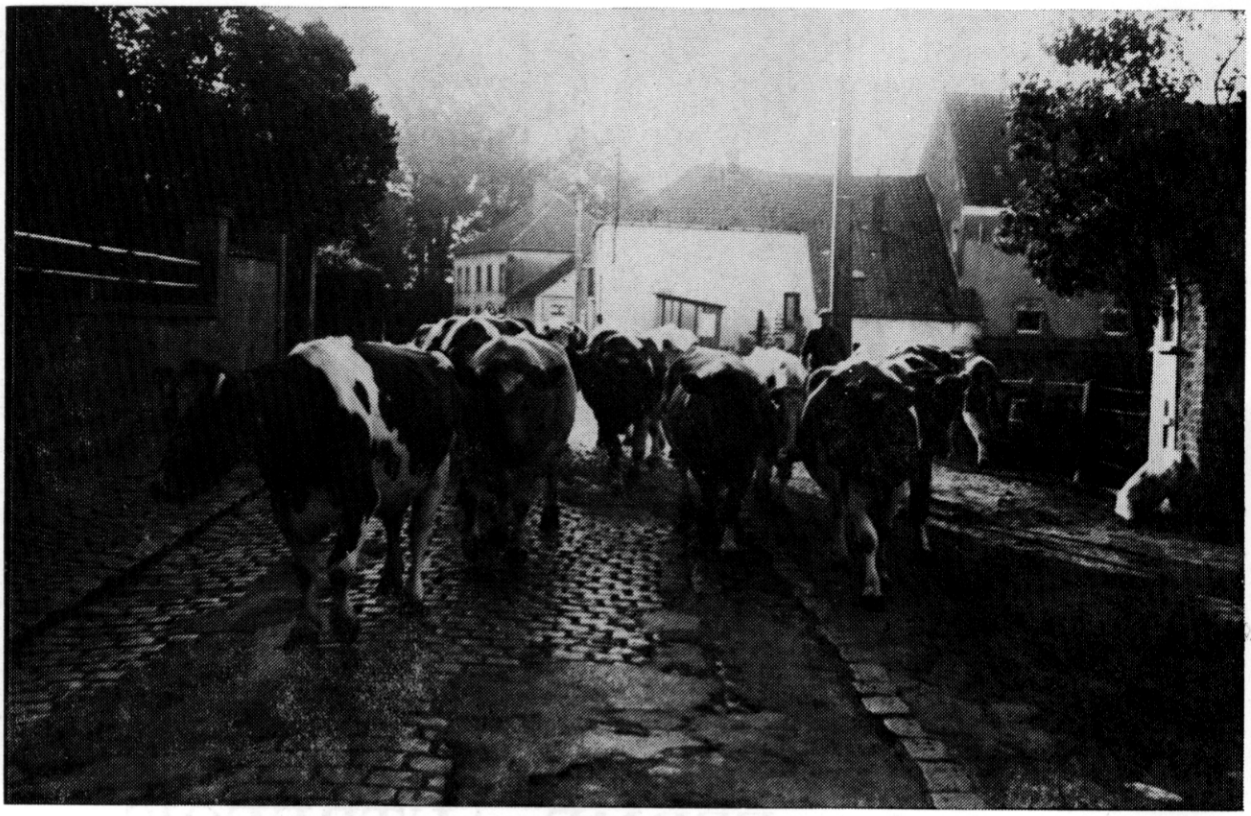
La vie
à la ferme
du Mortier
vers 1930





A LA FERME AUTREFOIS...



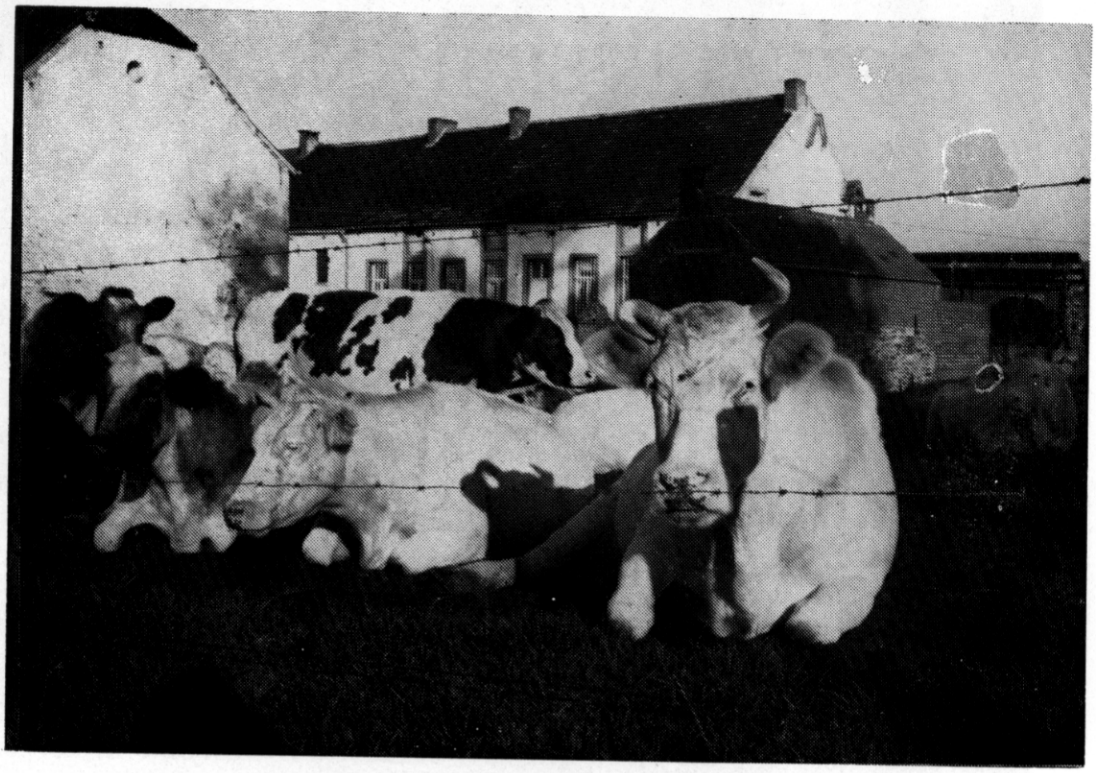


SCÈNES CHAMPÊTRES D'AUJOURD'HUI

Les vaches de M. Godeau traversent le village de Haut-Ittre.

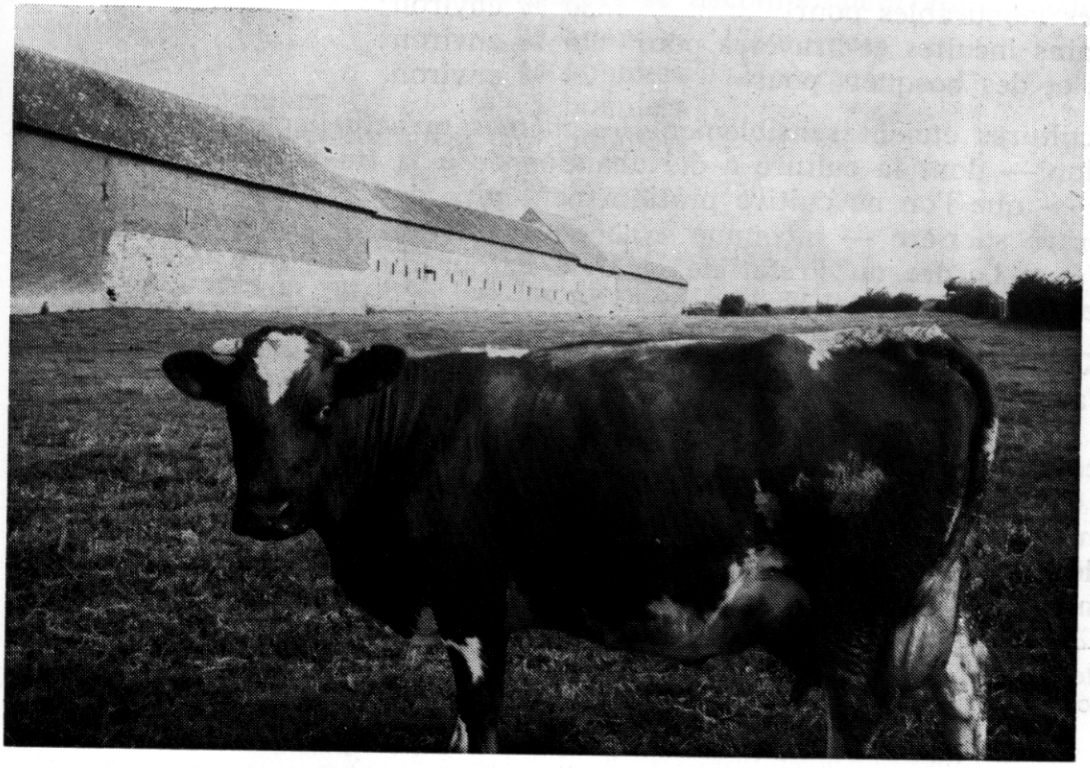


Animation au Fresnoy (Ittre). ←



Rêverie matinale à la Vollée (Virginal).

Agreste solitude à la Tour (Ittre).



VIRGINAL TERRE FRANCHE (2)

par René CHERON (†)

L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

SOUS le régime seigneurial, le sol de Virginal formé en majeure partie de sable fin et de gravier était très pauvre. Ce n'est que par leur travail opiniâtre et l'apport d'engrais naturels que les cultivateurs de l'époque parvinrent à rendre un peu de fertilité à leurs terres (1).

D'ailleurs, dans une requête datant de 1684, par laquelle les habitants de Virginal demandaient au Marquis d'Alcaretto, gouverneur général, de leur accorder une modération de leurs contributions (2), on peut lire :

« ... le lieu est de si petite étendue (dont la plupart même n'est que » bruyères et très méchant terroir) que la plupart des habitants ont aban- » donné le lieu et ne restent que peu de misérables qui ont de la peine » avec leur petit travail et à la sueur de leur corps d'avoir du pain à manger, » dont la moitié même va mendier... »

Virginal ne comptait alors que 137 bonniers 2 journaux 12 verges, tandis que Samme avait une superficie de 681 bonniers 20 verges.

Au XVIII[e] siècle, hormis les chemins, sentiers, cours d'eau et propriétés bâties le territoire de Virginal pouvait se décomposer ainsi :

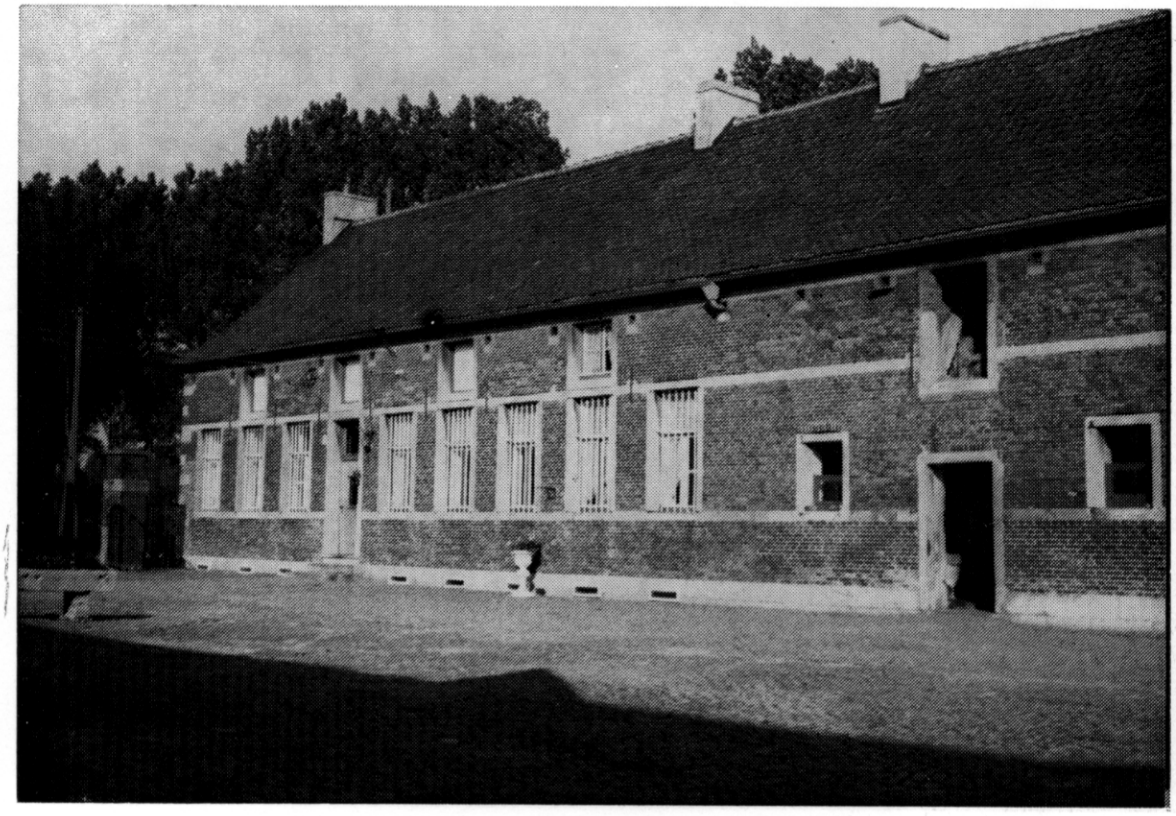
des pâturages pour	35 % environ ;
des terres labourables pour	30 % environ ;
des terrains incultes et bruyères pour	15 % environ ;
des bois et des bosquets pour	20 % environ.

Les cultures étaient sensiblement les mêmes qu'actuellement sauf :
le houblon — dont la culture a été abandonnée à la fin du siècle dernier ;
le tabac — que l'on ne cultive pratiquement plus depuis 1940 ;
la betterave sucrière — inconnue à l'époque ; elle fut introduite à Virginal en 1812 sur l'ordre du Préfet de la Dyle Latour du Pin, qui en ordonna l'ensemencement sur 2 1/2 hectares.

Au XVI[e] siècle, on cultivait la vigne sur les coteaux de Samme ; une terre porte d'ailleurs encore le nom de « Pré à la Vigne ». Cette culture fut abandonnée au XVIII[e] siècle. Toutefois, en 1821, Zéphirin Defraene planta 1300 pieds de vigne sur son champ à la Bruyère-Mouton ; en 1824, trois cents d'entre eux étaient productifs et lui avaient donné une demi-pièce de vin (environ 120 litres) d'une excellente qualité. A la même époque, deux autres Virginalois plantèrent également quelques 400 pieds... lesquels, hélas, ne portèrent jamais de raisins !

---

(1) Les terres de Samme étaient beaucoup plus fertiles.
(2) Le Gouverneur fit une remise de la moitié des contributions.



Le corps de logis de la Motte à Balloux,
prolongé par le bâtiment d'exploitation, fut reconstruit en 1804.

En 1735, les superficies cultivables se décomposaient comme suit :

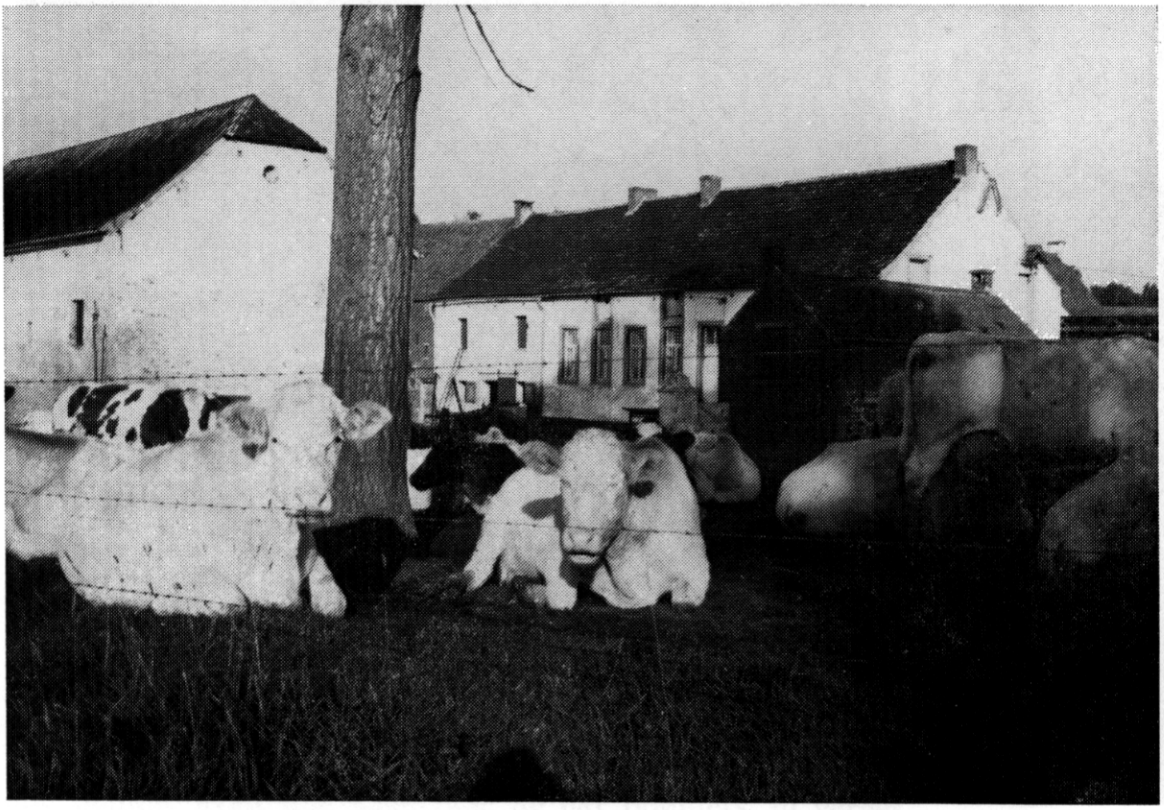
pâturages	75 bonniers	175 verges ;	
cultures	63 bonniers	125 verges ;	
pâtures communes	5 bonniers ;		
bruyères (terres communes)	7 bonniers.		
	150 bonniers	300 verges.	

En 1773, on dénombrait les superficies suivantes :

bons pâturages et jardins	54 bonniers	2 journaux	43 verges ;
pâturages médiocres	10 bonniers	3 journaux	28 verges ;
pâturages maigres	7 bonniers	2 journaux	50 verges ;
bonnes terres	44 bonniers	3 journaux	36 verges ;
terres médiocres	19 bonniers	1 journal	45 verges ;
terres maigres	15 bonniers		73 verges.
	151 bonniers	3 journaux	275 verges.

tandis que le cheptel comprenait :

137 vaches ;
19 chevaux ;
80 moutons.



Le troupeau de la Vollée est bien paisible en ce doux matin de septembre.

En 1808, lors de la réunion de Samme à Virginal, la superficie de la commune était de 773 hectares 66 ares 30 centiares, comprenant entre autres :

50 ha de froment ;
150 ha de seigle ;
10 ha d'orge ;
140 ha d'avoine ;
4 ha de sarrasin ;
20 ha de fèves ;
30 ha de pommes de terre.

En 1815, on dénombrait à Virginal-Samme :

50 vaches,
30 moutons,
30 cochons.
30 chariots à deux chevaux,
400 bonniers de terres labourables,
200 bonniers de prés et pâturages,
200 bonniers de bruyères et de bois.

Etant donné que le recensement du cheptel fut opéré sans grand contrôle, il est évident que les chiffres ci-dessus, relatifs au bétail, ne correspondent nullement à la réalité.

D'après le plan cadastral établi en 1834 sous la direction de l'expert Mercier et du contrôleur Crawhez, la superficie de Virginal-Samme se décomposait comme suit :

	ha	a	ca
Terres labourables	472	87	30
Jardins et terrains légumiers	11	16	30
Prés	98	85	20
Vergers	96	71	10
Pâtures	14	94	50
Bois	51	28	90
Bruyères et terrains vagues	3	48	70
Bâtiments et cours (239)	7	19	60
Cimetière		11	30
Chemins et canal	12	72	90
Rivières et ruisseaux	4	30	50
	773 ha	66 a	30 ca

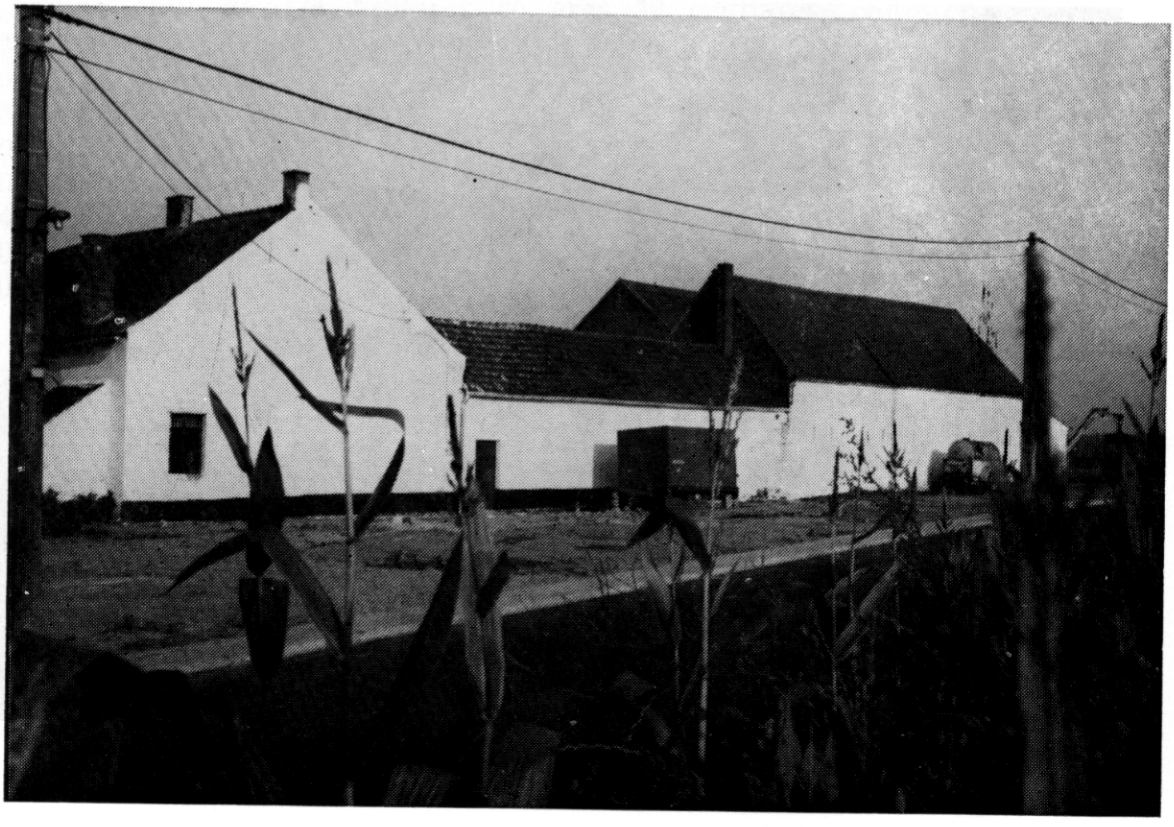
Vers la même époque, l'agriculture occupait :

68 cultivateurs ;
42 domestiques ;
8 ménagères ;

En contrebas de l'ancienne ferme de la Vollée, une « Nouvelle Vollée » fut construite en 1846.







235 journaliers, soit 353 personnes, c'est-à-dire 61 % de la population active. Les familles de ces 353 personnes totalisaient 758 hommes et femmes, soit près de 55 % de la population totale de Virginal-Samme.

En 1846, 48 métayers exploitaient moins de 5 hectares; les autres fermes avaient des superficies variant de 5 à plus de 50 hectares :

de 5 à 10 hectares : 10 exploitants;
de 11 à 20 hectares : 7 exploitants;
de 21 à 30 hectares : 4 exploitants;
de 31 à 40 hectares : 4 exploitants;
de 41 à 50 hectares : 3 exploitants;
plus de 50 hectares : 1 exploitant.
soit 29 exploitants.

Ensemble ,ces 77 agriculteurs se partageaient :

324 hectares 92 ares de céréales et farineux;
38 ares de plantes industrielles; (1)
89 ares de betteraves;
9 hectares 81 ares de navets et choux;
29 hectares 53 ares de pommes de terre;
66 hectares 68 ares de trèfle;
116 hectares 02 ares de prairies;
73 hectares 83 ares de vergers,
soit une superficie de 622 hectares 06 ares .

Le restant du territoire virginalois était occupé par les chemins, les sentiers, les propriétés bâties, les bosquets, les taillis, les bruyères et les cours d'eau.

En mai 1849, l'Administration Communale tenta de créer un comice agricole, mais la plupart des cultivateurs ne répondirent pas à cet appel. La somme portée au budget en faveur de ce comice fut purement supprimée.

Le 10 novembre 1890, l'Administration Communale répondit à une circulaire relative à la consommation comparée à la récolte des céréales de l'année :

« La consommation de froment et d'avoine sera égale à la moitié de la » récolte;
» celle de l'orge absorbera toute la récolte,
» tandis que celle du seigle sera le triple de la récolte. »

La même année, les cultivateurs fondèrent un syndicat agricole groupant 35 membres et ayant pour but l'achat des semences et des engrais en commun comme d'ailleurs la vente des betteraves sucrières.

(1) Houblon - lin - tabac - chicorée.

La ferme dite Mairie de Samme doit son nom à une très ancienne appellation de la seigneurie. Son corps de logis (au-dessus) fut rebâti en 1760 par le Notaire Jean-Baptiste ← Minne.



Voisine de la Marie de Samme,
l'ancienne ferme de Samme appartenait jadis au seigneur d'Ittre.

Le recensement de 1855 faisait état de :

240 bêtes à cornes ;
88 moutons ;
225 porcs ;
93 chevaux.

Dès 1891, 32 lots de 25 kg de plants de pommes de terre furent ainsi importés directement de Hollande et distribués aux cultivateurs. Malheureusement, cette association fut de courte durée puisqu'elle fut dissoute en 1896. La même année, le comice agricole de Tubize fut autorisé par le Conseil Communal à organiser un concours de bétail sur la prairie Meurs, près de la gare de Virginal.

Désirant favoriser l'agriculture, l'Administration Communale fit appel, en 1895, à un agronome de l'Etat de Vilvorde pour créer un cours hebdomadaire destiné aux agriculteurs. Le minimum de 15 auditeurs n'ayant pu être maintenu, ce cours fut supprimé après quelques mois de fonctionnement.

En 1920, Virginal comptait :

30 fermes exploitant une superficie de 5 à 50 ha dont la répartition était sensiblement la même qu'au siècle précédent ;
27 petites métairies d'une superficie variant de 2 à 5 ha.

Après 1945 (et jusqu'en 1960), la plupart de ces petites métairies ont disparu; deux fermes exploitant environ 15 hectares chacune ont été abandonnées et douze autres avec moins de 10 hectares ont cessé toute activité. Deux fermes d'importance moyenne ont été démolies lors des travaux d'élargissement du canal de Charleroi. Toutes leurs terres ont été reprises par les cultivateurs restants qui les ont plus ou moins regroupées.

C'est ainsi qu'en 1960, on dénombrait :

13 exploitations de moyenne importance (15 à moins de 50 hectares);
6 exploitations de petite importance (5 à 15 hectares);
6 métairies (2 à 5 hectares).

Quant au cheptel, il a évolué comme suit :

	1761	*1773*	*1793*	*1845*	*1850*	*1910*	*1920*	*1960*
Chevaux	19	17	21	117	85	90	75	10
Bêtes à cornes	137	98	149	354	265	375	415	340
Moutons (environ)	80	60	70	48	50	70	90	60

Le nombre de chevaux a considérablement diminué après la guerre 1940-1945; cela s'explique d'abord par la disparition de nombreuses fermes et métairies et ensuite par l'apparition, sur le marché agricole, de tracteurs permettant un travail plus rapide avec une main-d'œuvre réduite.

Les cultures fruitières et maraîchères connurent un brillant essor dans la commune vers la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle. C'est ainsi qu'en 1909, on dénombrait 12 exploitations fruitières et 10 exploitations maraîchères. Les principales productions fruitières étaient, par ordre d'importance : la cerise, la pomme, la prune et la poire. A l'époque, une vingtaine de journaliers étaient vraiment des « spécialistes cueilleurs de fruits ». Chaque jour, pendant les mois de juin et juillet, des centaines de paniers et des mannes de cerises étaient transportés par camions hippomobiles vers les marchés matinaux de Bruxelles et de Charleroi ! Départ de Virginal vers minuit et retour vers midi ! Plus tard, ces déplacements se firent par camionnettes automobiles, ce qui apporta un gain de temps considérable. Les maraîchers cultivaient les principales primeurs et même l'asperge, la tomate, le chou-fleur et le crosne du Japon ! Ils écoulaient leurs produits sur les marchés de Tubize, Braine-le-Comte, Soignies et Nivelles; certains d'entre eux effectuaient leurs déplacements à pied, en poussant une brouette ou une petite charrette à deux roues.

Actuellement, on ne compte plus guère de journaliers agricoles au vrai sens du terme; grâce aux machines perfectionnées, les agriculteurs et les membres de leur famille travaillent pratiquement sans aide durant la plus grande partie de l'année; tout au plus voit-on encore quelques saisonniers sur les champs de betteraves au cours des mois de mai et octobre-novembre.

DEGATS AUX RECOLTES.

Dans la journée du 30 mai 1813, un orage des plus violents éclata sur Virginal : il tomba des grelons phénoménaux qui causèrent un tort considérable aux campagnes : un tiers de la récolte fut détruite.

Suite aux pluies diluviennes de l'été 1816, les récoltes furent des plus médiocres :
1/3 de la production pour les céréales : seigle, froment et méteil;
1/2 pour les pommes de terre;
2/3 pour l'orge;
3/4 pour le foin et l'avoine (en grande partie germés sur place).

Le 24 février 1839, suite aux grandes quantités de pluie et de neige tombées au cours des derniers jours, la Sennette sortit de son lit; les prairies furent ensevelies sous l'eau qui y déposa quantité d'objets hétéroclites, provoquant un surcroît de travail aux riverains obligés de les ramasser et de les évacuer.

La maladie de la pomme de terre se déclara pour la première fois sur le territoire de la commune au cours de l'année 1845, causant des ravages énormes à la récolte : trente hectares furent atteints. Habituellement, la production variait entre 150 et 160 hl à l'hectare, mais cette année, elle ne fut que de 6 hl sur les terres infestées et sur ces 6 hl récoltés, 3 seulement furent déclarés propres à la consommation.

En août 1850, des pluies torrentielles s'abattirent sur la région, si bien que la Sennette monta à un niveau jamais atteint. Les récoltes eurent fort

Le corps de logis de la ferme du Jacquier fut réédifié en 1717.
La date de construction figure au sommet du pignon.





L'imposante ferme d'Henriamont (ou d'Hériamont) est plus connue sous le nom de ferme Meurs.

à souffrir : les céréales coupées mais restées en dizeaux sur les champs furent hachées et même emportées ; le regain fut perdu et, comme en 1839, des dommages considérables furent causés aux prairies.

Le doryphore fit son apparition à Virginal en 1878 ; heureusement, l'insecte ne se développa guère. Il fit surtout des ravages de 1941 à 1947 ; il semble avoir complètement disparu.

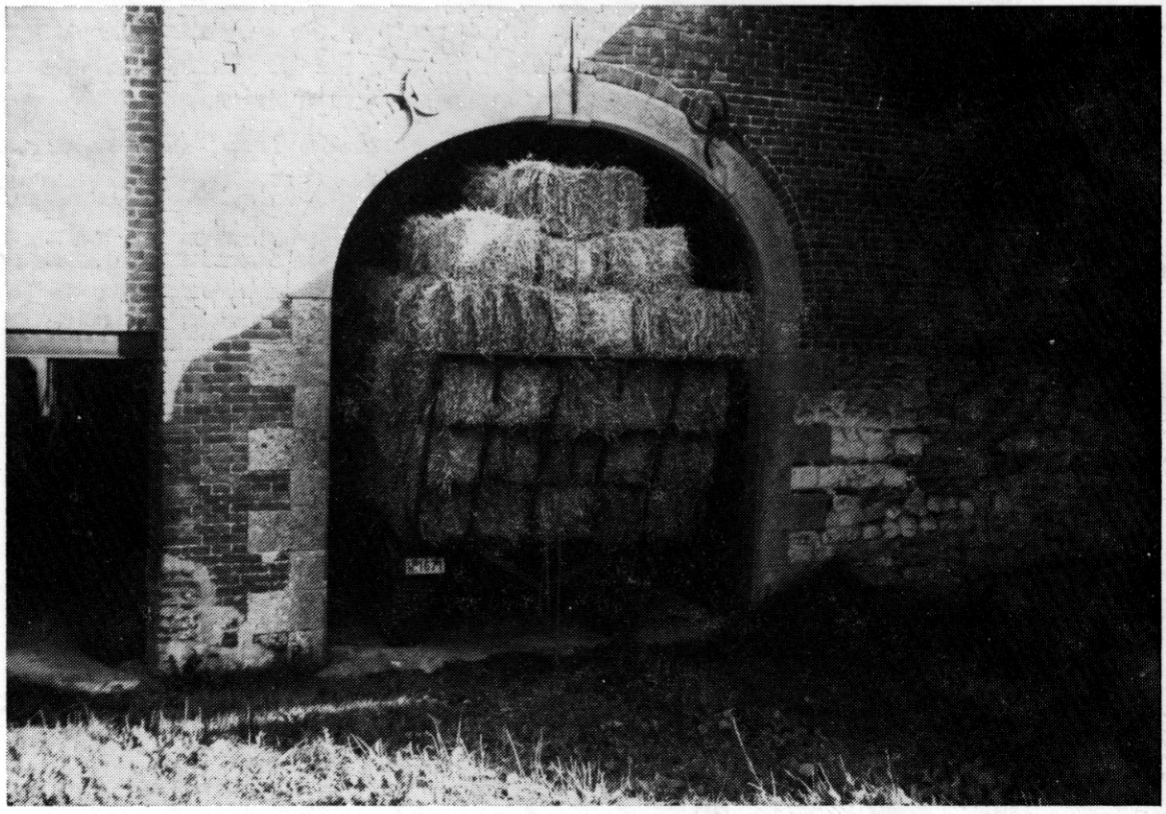
Le 22 mai 1878, on signale la présence d'une laie avec ses trois marcassins à l'orée du bois de la Houssière. Depuis lors, des sangliers se manifestèrent encore de temps à autre dans les environs, mais leurs incursions furent généralement de courte durée.

En 1887, une épizootie assez grave nécessita l'abattage de 11 chevaux et de nombreux poulains, si bien que l'Administration Communale dut faire appel aux fonds spéciaux du Ministère de l'Agriculture pour aider les fermiers sinistrés.

De tout temps, la fièvre aphteuse a sévi régulièrement dans la commune, comme partout en Belgique, causant toujours une diminution appréciable de la lactation. Depuis quelques années, grâce aux vaccinations et autres traitements, les bovidés semblent préservés de ce fléau.

(à suivre)





Imp. Havaux - Nivelles